



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC ***
LIGUE DU POITOU - CHARENTES

COMITE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME (CD17)

Siège Social : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
des Membres du Comité directeur
Rochefort, le 7 septembre 2017**

Excusés : Michel Grosjean et Yannick Tirateau

Ordre du jour : Selon convocation

Accueil de la Présidente.

La rentrée :

Le contrat de Roland Riou prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2018. Un contrat avec PSL 17 sera fait également avec Jérôme Pitor.

Planning de Roland Riou : groupe « jeunes »

Sont concernés :

3 jeunes du Club de Rochefort : Riou Oriane et Kilian – Alabert Juliette

3 à Surgères : Gagnepain David, Méteau Adrien – Maxime Tréven

2 à Marans : Constantin Alizée et Ambre

1 à Aytré : Aviegne Maxence

Geneviève suggère de faire rentrer le plus de jeunes possible tels que les benjamins : et s'il n'y en a pas assez qui font des concours, aller dans les clubs faire de la détection.

Roland va rechercher une salle pour les regroupements : La Rochelle – Périgny ? Il va également faire une programmation pour chaque archer et demander aux jeunes 2 séances d'entraînement par semaine dans la mesure du possible.

Dates des regroupements : en 2017 : les 7/10 – 18/11 – 9/12

en 2018 : les 27/1 – 17/2 – 4/3 – 31/3 – 19/5 – 9/6 – 7/7

Le stage de Toussaint se déroulera du 23 au 26 octobre à Surgères. Jérôme Pitor n'est pas disponible et fait son possible pour se libérer mais a des obligations professionnelles. Le CD va faire appel à un entraîneur 2. Le dossier du stage de la Toussaint va être envoyé par Donatien à tous les jeunes.

Le stage de Cheusse est programmé du 18 au 21 avril 2018.

TNJ : début mai. Suivi des jeunes sur les championnats régionaux en salle et en extérieur (7 juillet 2018)

Périscolaire : Roland intervient à Rochefort et Surgères. En instance de réponse : Soubise.

Stages : Déborah est d'accord pour faire un stage parcours entre mars et avril.

Concernant les **championnats départementaux**, Geneviève demande si on impose des phases finales et le double mixte. Il est décidé que cette année ce sera au choix de l'organisateur mais imposé pour la saison 2018-2019. Pour le FITA, double mixte adapté : filles – garçons mais pas forcément du même club.

Planchers (si pas de phases finales) championnats départementaux à organiser : fédéral, disciplines de parcours. 3D et nature faits. Pour le campagne et tir fédéral Roland s'en charge.

Challenge multisports : le CDOS en organise 2 par an. Si on y participait cela ferait connaître le tir à l'arc dans les entreprises et permettrait peut-être de trouver des sponsors.

« **Santé-Sport** » La Présidente informe le bureau que Philippe Raffin a fait une demande officielle au CD pour la création d'une « commission santé-sports » et pose sa candidature en tant que Président. Tous les membres présents sont d'accord en rappelant que Philippe doit prévenir de toutes actions effectuées au nom du cd17.

Philippe Raffin a contacté la FFTA pour demander la création d'une licence spécifique « sport santé ».

Questions diverses :

La Présidente a bien reçu un PV de l'AG de La Rochelle et a demandé que celui-ci soit réécrit car il ne reflétait pas la réalité des discussions engagées au sein du CD17 pour aider le club à trouver une solution. Elle précise que le CD n'a pas eu le temps de faire sa proposition de solution face aux difficultés rencontrées par le club. En effet, lors d'une réunion, un candidat à la Présidence s'est manifesté. La solution du CD aurait été de prendre le club en tutelle jusqu'à qu'un Président soit élu.

Tarifs « podiums nationaux » : la question se pose si l'on les augmente ce qui n'a pas été fait depuis plusieurs années ? La Trésorière précise qu'au jour de la réunion, la situation est de - 1 800 €, ce qui n'est pas grave car les subventions CNDS ne sont pas « tombées » ni les reversements des licences 2018.

i

IMPORTANT

Michel Armengol a acquis une connaissance parfaite de la réglementation dans le cadre de « sports santé » avec la Fédération Française Handisport. Son camping a été reclassé grâce à des réaménagements dans le strict respect de la réglementation. Il est prêt à aider les clubs pour l'aménagement des accès aux handicapés.



La Secrétaire

Fernande Mattéra



La Présidente

Geneviève Freund